ASSEMBLÉE NATIONALE

14ème législature

air

Question écrite n° 85748

Texte de la question

M. Pierre Morel-A-L'Huissier attire l'attention de Mme la ministre de l'écologie, du développement durable et de l'énergie sur le rapport parlementaire sur le coût économique et financier de la pollution de l'air. Il préconise de conditionner l'octroi et le maintien des certifications environnementales (ISO 14 000, ISO 26 000, Global compact) à un contrôle indépendant. Il souhaiterait connaître son avis sur le sujet.

Données clés

Auteur : M. Pierre Morel-A-L'Huissier
Circonscription : Lozère (1re circonscription) - Les Républicains
Type de question : Question écrite
Numéro de la question : 85748
Rubrique : Déchets, pollution et nuisances
Ministère interrogé : Écologie, développement durable et énergie
Ministère attributaire : Transition écologique et solidaire

Date(s) clée(s)

Question publiée au JO le : 28 juillet 2015, page 5682
Question retirée le : 20 juin 2017 (Fin de mandat)